

«3 h: cérémonie de la bénédiction intérieure et extérieure de l'église »

«3 h 30: bienvenue à Son Excellence par M. le curé Raoul Dumoulin. »

«Présentation de fleurs par Mlle Lucille Demers et présentation d'un bouquet spirituel par M. Marcel Gauvin. »

«4 hres: thé-offrande au sous-sol de l'église organisé par la Fédération des femmes canadiennes-françaises, section paroissiale. »

«Pour la cérémonie de la bénédiction, Mgr Baggio sera assisté de M. l'abbé Émile Méthot, curé de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville comme diacre et de M. l'abbé Émile Vézina, curé de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation d'Ottawa, comme sous-diacre. Le maître de cérémonies sera Mgr Gilles Bélisle, c.s., secrétaire de Mgr M.-J. Lemieux, archevêque d'Ottawa»(voir: *Le Droit* édition du 23 septembre 1961, p. 15).

Il n'est donc pas nécessaire d'ajouter d'autres commentaires à ce qui vient d'être rapporté par le quotidien francophone de la capitale nationale, à l'exception d'un seul concernant la présence d'un évêque pour présider la cérémonie liturgique.

Pourquoi un évêque ? Nous avons déjà souligné que l'évêque diocésain est le garant de l'unité de l'Église, en union avec les autres évêques et le Pape, évêque de Rome. Cette unité doit donc ressortir lors de la bénédiction d'une église, c'est-à-dire de ce lieu où la célébration eucharistique sera le centre de la vie chrétienne locale en union avec toute l'Église. C'est pourquoi d'ailleurs le grand saint Irénée, évêque de Lyon, a écrit cette phrase remarquable: «là où est l'Église, là est aussi l'Esprit de Dieu; et là où est l'Esprit de Dieu, là est l'Église et toute grâce»(voir: *Contre les hérésies*, Paris, Cerf, 1974, livre III, 24,1, pp. 474-475), car l'Esprit est l'âme de l'Église.

Solidarité du clergé

Outre les membres du clergé déjà mentionnés précédemment, on peut remarquer la présence de Mgr Charles-A. Demers, du Séminaire, des chanoines Hermas Guindon, René Martin et Achille Gratton, des abbés G.-A. D'Aoust, Hermas Glaude, ainsi que des représentants de quelques communautés religieuses, les Pères Joseph Fabien, montfortain, Eugène Pelletier et J.-A. Dupont des oblats de Marie-Immaculée. De plus, il importe de souligner la présence de deux échevins de la ville d'Ottawa: Madame W.T. O'Regan et Monsieur Simon Webber. S'ajoutent encore d'autres personnalités paroissiales comme les présidentes et présidents des diverses associations locales (voir: *Le Droit*, édition du lundi 25 septembre 1961).

Suite à l'entrée des fidèles dans l'église paroissiale, il importe que les chrétiens et chrétiennes d'ici n'oublient jamais qu'ils possèdent un merveilleux secret. Faut-il rappeler que ce secret c'est de savoir qu'ils sont un temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en eux, comme le rappelle saint Paul dans sa première lettre aux Corinthiens (chapitre 3, verset 16). De fait, c'est en chacun de nous que le Seigneur souhaite avant tout établir sa demeure d'une manière distincte et unique.

*Avec un peu de bonne
volonté on y parviendra.*

UNE DETTE À REMBOURSER

S'engager à mener à bon terme la construction d'une église, voilà une décision très sérieuse, mais qui comporte des implications financières pour plusieurs années à venir. Personne ne le sait mieux que les syndics et le pasteur de Saint-Sébastien.

Le diocèse d'Ottawa procède à la vente d'une émission pour la construction de l'église et du presbytère de la paroisse Saint-Sébastien. Cette émission au montant de 247 000\$ rapporte la somme de 239 318,30\$ puisqu'elle est offerte au taux de 96,89% de sa valeur nominale. Il faut également acheter un terrain pour construire ces édifices et pour le stationnement. Voilà encore un déboursé de 32 217,75\$.

De ce montant initial de 247 000\$, une première partie porte un intérêt de cinq pour cent. Elle vient à échéance en 1974, soit une somme de 177 000\$; tandis qu'une deuxième partie porte un intérêt de cinq et demi pour cent et elle comporte le remboursement de 70 000\$ à l'échéance de 1975.

Remboursement éclair

Le remboursement d'une telle somme, en seulement seize années, se classe sans aucun doute dans la catégorie des exploits célèbres, car en plus du montant initial de l'emprunt, il faut ajouter des intérêts pour un montant additionnel de 135 000\$

pour un grand total de remboursement à la fin de l'année 1975 de 382 000\$. En 1975, il faut faire un emprunt additionnel au montant de 38 778,11\$ à un taux d'intérêt de cinq pour cent, pour compléter l'ensemble.

Appel à la collaboration

Monsieur l'abbé Laurent Tessier, le fidèle vicaire dominical depuis les débuts de la paroisse et maintenant devenu le procureur diocésain, peut écrire à son confrère Monsieur Dumoulin en date du 21 décembre 1976, avec une touche évidente de satisfaction.

«Cher confrère,

J'accuse réception de la vôtre du 14 courant, de même que de votre chèque de \$2,789.69, pour lesquels je vous remercie beaucoup. Vous trouverez ci-joint un reçu officiel pour ce versement, lequel atteste le paiement final de votre dette envers le Fonds de Prêts aux Paroisses.

Toutes nos félicitations à Monsieur le Curé et nos remerciement aux paroissiens pour leur magnifique travail et leur grande générosité, que je connais d'ailleurs très bien, étant des vôtres depuis la fondation de la paroisse.

Je suis très heureux si le Fonds de Prêts aux Paroisses a pu vous aider. C'est là une preuve que ce Fonds est un merveilleux outil d'entraide.

J'espère bien que nous aurons le plaisir avant trop longtemps de compter la paroisse St-Sébastien au nombre des déposants dans notre Fonds de Prêts aux Paroisses.

Avec nos vœux les meilleurs pour un Joyeux Noël et une Bonne, Heureuse et Sainte Année. »

Cet appel de l'abbé Tessier ne tombera certes pas dans des oreilles de sourd dans les années qui suivront, comme nous le montrerons en temps et lieu.

*La liturgie est l'actualisation de
la Parole de Dieu qui continue
à être présente parmi nous et à
nous parler ici et maintenant.*

LA LITURGIE

Même si la célébration dominicale de l'eucharistie se déroule dans l'école, il importe néanmoins que les saints mystères soient célébrés avec la plus grande dignité possible, en particulier lors de la messe solennelle chantée.

Nous savons que la prière est une action personnelle. En effet, elle suppose toujours une implication de la personne au niveau aussi bien de l'esprit qu'au niveau du cœur dans le dialogue avec Dieu. Pourtant nous sommes bien conscients aussi qu'il existe différentes formes de prières: comme la prière individuelle ou privée, ou la prière partagée avec d'autres, ou la prière publique appelée aussi liturgique.

Lorsque nous abordons le sujet de la liturgie c'est donc à cette dernière catégorie de prière que nous nous référons. La prière liturgique ou publique appartient réellement à toute l'Église ou si vous voulez elle est celle de la famille de Dieu unie au Christ. En ce sens, la liturgie est la prière officielle de l'Église. On la retrouve principalement dans l'Eucharistie et les autres sacrements, ou dans l'office divin aussi appelé la liturgie des heures, et enfin dans les rituels publics.

La musique chantée ou instrumentale joue un grand rôle dans la célébration eucharistique dominicale et cela depuis des siècles. Presque aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire de l'Église, on retrouve des textes de l'ordinaire et du propre de la messe en musique. Parmi les genres connus de cette musique d'église, nous retrouvons des noms comme le 'plainchant' et ensuite le 'chant grégorien'. Ce dernier genre s'avère de plus en plus populaire depuis quelques années. De plus en plus de personnes redécouvrent une large partie de leur patrimoine spirituel, plus ou moins oublié depuis quelques dizaines d'années, tandis que les générations les plus jeunes s'ouvrent avec admiration aux merveilles autant qu'à la paix que procure ce genre de musique religieuse.

Le chant grégorien

La mode s'ouvre de plus en plus au chant grégorien. On le retrouve même aux premiers rangs du palmarès à certaines périodes. Qui de nous, parmi les générations plus âgées, ne fredonne pas à l'occasion le cri d'appel au pardon exprimé dans le *Kyrie eleison*, 'Seigneur, prends-pitié', ou dans le chant de joie et d'admiration qu'est l'*Alleluia*, ou même dans la merveilleuse louange qu'est le *Te Deum laudamus*. 'Nous te louons ô Dieu', ou même dans les messes spéciales d'action de grâces... Combien de personnes se souviennent encore vivement des chants comme le *O salutaris hostia*, 'O hostie salutaire', ou du *Tantum ergo sacramentum...*, 'Adorons avec respect un sacrement si digne' que la foule connaissait par cœur et chantait de toute l'ardeur de son âme et de tout l'élan de sa ferveur lors des *Bénédictions du Saint-Sacrement* ?

Comme les textes de la célébration de l'eucharistie changent de dimanche en dimanche, on ne peut s'attendre à ce que la foule les sache par cœur. De là la nécessité d'avoir un groupe plus restreint de personnes, alors appelées 'chantres', qui se réunit pour pratiquer la musique propre à chaque dimanche. Puis le temps de la célébration hebdomadaire solennelle arrivé,

ces personnes se regroupent pour rehausser de leurs voix la grand-messe paroissiale, sommet de la vie chrétienne.

La chorale

On comprend donc qu'un des premiers soucis d'un nouveau curé consiste à trouver une personne capable de diriger la chorale et de faire apprendre, semaine après semaine, les textes de l'Écriture sainte mis en musique et que l'on retrouve dans le *Liber usualis*, 'Le livre usuel', peut-être mieux connu sous le nom de 'Paroissien romain'. Dans ce livre est compilée une mine d'or de chants non seulement pour les eucharisties de chaque jour de l'année, mais aussi pour le chant du bréviaire et en particulier pour le chant des vêpres dominicales à l'église paroissiale, etc. Or, dans ce précieux recueil on retrouve plusieurs chants remontant aux dixième, onzième et douzième siècles, et que l'on peut à juste titre faire entrer dans le patrimoine spirituel de l'Église.

D'après nos informations, le premier maître de chant de la paroisse n'est nul autre que Monsieur Grégoire Farrell. Il a fait son cours classique au Collège Saint-Alexandre de Limbour, du côté québécois de la rivière des Outaouais. Pendant les huit années passées sous l'habile direction des Pères Spiritains, le jeune Grégoire a bien appris à chanter le chant grégorien et il possède en plus un grand amour pour cette musique si belle et si propre à élever le cœur des gens vers Dieu leur père. Le choix s'avère donc des plus judicieux ! Ce paroissien est un vrai passionné de beaux chants et il pourra transmettre son ardeur à la chorale paroissiale. Il met son talent au service de sa paroisse pour la plus grande gloire de Dieu.

La paroisse se dotera-t-elle aussi d'un instrument de musique ?

Instruments de musique

Le 'grégorien' se chante aussi bien avec ou sans l'accompagnement d'un instrument de musique comme un harmonium ou

un orgue. On peut rarement posséder un instrument de grand prix tout au début d'une paroisse. Monsieur Dumoulin s'est donc d'abord procuré un harmonium de la paroisse de l'Ascension, de Hawkesbury pour la modique somme de 60 \$. La première titulaire de cet instrument modeste est Madame Gertrude Cossette. Après avoir d'abord étudié le violon, cet instrument si noble et si difficile à la fois, elle a également maîtrisé l'art du piano et de l'orgue. Elle est donc toute désignée pour remplir ce poste et assurer ce service d'église.

Lors du déménagement dans la nouvelle église, à partir de la grande fête de Pâques de l'année 1961, la paroisse a mis la main sur un nouvel instrument: un orgue électronique Baldwin. Nous avons entre les mains la demande en date du 24 janvier 1961 adressée au Procureur diocésain. Il s'agit d'un modèle 5 A usagé qui est offert à la paroisse pour «la somme de \$2 800.00» Après avoir fait évalué et inspecté l'instrument par un spécialiste reconnu, on recommande aux autorités de la paroisse de procéder à l'achat de l'instrument. La réponse ne tarde pas à venir, l'approbation est accordée le 26 du même mois. La qualité sonore de l'instrument ne peut que ressortir à l'évidence en comparaison du vieil harmonium en usage dans l'école. C'est un progrès réel !

Parviendra-t-on un jour à se procurer un authentique instrument à tuyaux ?

Aubaine inespérée

On apprend quelque huit ans plus tard que le diocèse veut se départir de l'orgue Casavant installé dans la chapelle du *Grand-séminaire*. Le procureur diocésain et ami intime de l'abbé Dumoulin lui a certainement soufflé mot de cette occasion inattendue. Cela ne tombe pas dans des oreilles de sourds. L'abbé Dumoulin a saisi l'occasion, il en discute avec son comité des finances qui lui accorde son appui. À partir du mois de mai 1969, autre progrès tout à fait considérable et remarquable. Cette fois, l'on passe d'un instrument électronique à la

réalité du son d'un orgue à tuyaux de bonne qualité, fabriqué par les artisans expérimentés et mondialement connus de la 'Maison Casavant & Frères' de Saint-Hyacinthe au Québec. Cette compagnie n'a plus à faire ses preuves dans le diocèse d'Ottawa. En effet l'orgue de la basilique-cathédrale Notre-Dame d'Ottawa fut le premier orgue fabriqué par cette maison, muni du système électro-magnétique qui fonctionna de façon adéquate, et il y en a plusieurs autres ici et là à travers le diocèse.

Or cet instrument marqué du «Devis d'orgue numéro 205-U/57» de la Maison Casavant Frères Limitée, en date du vingt-et-un mai 1956, semble avoir été accepté tel quel par les autorités compétentes du diocèse et construit en 1957.

En effet, il correspond en tout point à celui que l'on retrouve maintenant dans le jubé de la paroisse Saint-Sébastien. Quel est le prix demandé par les responsables diocésains ? Il saute aux yeux que l'on veut s'en départir à tout prix car on n'en souhaite que 5 000\$. Bien sûr il faut ajouter à cela la somme de 800\$ exigée pour démonter l'orgue au séminaire et le remonter avec le plus grand soin au jubé de l'église. On croirait rêver ! Ce contrat est alloué à la compagnie *J.R. Chagnon*, spécialisée dans la réparation, l'entretien et l'accord d'orgues à tuyaux, située au 1048 du boulevard St-Laurent, à Ottawa. Cette entreprise exige un minimum de cinq jours pour démonter l'orgue et une autre dizaine de jours pour le réinstaller. Pour donner un aperçu du travail exigé, voici les termes du contrat:

- 1- Défaire l'orgue en entier, pièce par pièce, y compris les deux buffets, grillages, console, moteur-soufflerie.
- 2- Enlever les tuyaux, certaines parties de ces tuyaux doivent être emballées dans des boîtes, et en ordre, pour chaque jeu.
- 3- Tout défaire les appuis des tuyaux de chaque sommier, enlever les quatre sommiers, le réservoir à vent, les charpentes, les louves flexibles avec leurs tiges, jusqu'au pneumatique d'expression, trémoïo, porte-vent attaché à tous les

sommiers, fixes et mobiles, y compris la console et la soufflerie.

4- Désouder environ 680 fils de la console à l'orgue, de façon ordonnée pour chaque jeu, les numéroter un à un et y inscrire le nom.

5- Une fois l'instrument défait, le tout doit être embarqué dans un camion fermé, recouvert de toiles protectrices.

6- Tout doit être laissé en ordre dans la chapelle du Grand Séminaire.

7- Le transformateur, le démarreur, la boîte automatique et son filage doivent être défaits par l'entrepreneur.

8- Tout l'orgue, une fois rendu à St-Sébastien, doit être placé dans le jubé de l'église, en sûreté et sous la surveillance de l'entrepreneur.

9- Il est très important et même strictement défendu de déménager l'orgue s'il ne fait pas beau à moins de recouvrir chaque pièce d'une toile. »

Installation de l'instrument

Une fois rendu dans l'église Saint-Sébastien, ce noble instrument de musique doit être remonté pièce par pièce. Il ne reste plus à la paroisse qu'à fournir le bois nécessaire à la construction du buffet dans lequel seront placés les nombreux tuyaux.

Il importe maintenant de donner des indications plus détaillées sur cet instrument petit mais intéressant. Soulignons d'abord que l'étendue des deux claviers est de CC à C, soit 61 notes, ou si vous voulez de cinq octaves (un octave comporte 12 notes) et une note, tandis que l'étendue du pédalier est de CCC à G, soit 32 notes, ou si vous voulez de deux octaves et 8 notes, donc jusqu'au sol du troisième octave inclusivement. Jetons donc maintenant un coup d'œil plus précis sur cet instrument.

Devis de l'orgue

Pour les personnes intéressées à cet instrument petit et pourtant bien équilibré, nous en reproduisons ici le devis complet:

jeux réels

Bourdon de pédale de 16 pieds, comportant 32 tuyaux,
 Montre de 8 pieds: 73 tuyaux,
 Salicional de 8 pieds: 85 tuyaux,
 Flûte à cheminée de 8 pieds: 85 tuyaux,
 Dulciane (du 2^{ième} C) de 8 pieds: 73 tuyaux.

L'instrument est donc muni de 348 tuyaux. Ces jeux réels donnent en retour les possibilités suivantes:

grand orgue

Bourdon (du 2^{ième} C) de 16 pieds,
 Montre de 8 pieds,
 Flûte à cheminée de 8 pieds,
 Salicional de 8 pieds,
 Dulciane de 8 pieds,
 Prestant de 4 pieds,
 Flûte d'amour de 4 pieds,
 Dulcet de 4 pieds,
 Nazard 2 pieds et deux-tiers,
 Doublette de 2 pieds.

Sauf pour le Bourdon de 16 pieds que l'on entend sur 49 notes, tous les autres résonnent sur les 61 notes du clavier.

récit

Contre dulciane (du 2^{ième} C) de 16 pieds,
 Flûte à cheminée de 8 pieds,
 Salicional de 8 pieds,
 Dulciane de 8 pieds,

Voici: je possède actuellement un orgue électronique de marque Baldwin No 5 avec deux cabinets à résonnance d'une valeur de \$7,500.00 que je laisserais à un prix inférieur. Il est en excellente condition.

La raison: c'est que j'achète un orgue à tuyaux.

Alors, est-ce que la chose t'intéresse ? Ou connaîtrais-tu quelqu'un que la chose intéresserait ?

Une réponse est attendue avant lundi soir si possible alors que j'ai une réunion des administrateurs de la paroisse.

Joyeuse fête de Pâques!

Bonne santé et adios ! (R. Dumoulin, ptre) »

La réponse de l'abbé Landry ne se fait pas attendre. En effet il répond à l'endos même de la lettre reçue de son confrère d'Ottawa pour lui laisser savoir essentiellement qu'il n'est pas encore prêt à procéder à l'achat d'un instrument et que de plus tout dépend du prix demandé. Cette transaction souhaitée par l'abbé Dumoulin ne se réalisera pas.

On trouve ailleurs

Qu'est-il arrivé de l'orgue Baldwin de Saint-Sébastien ? Après quelques vaines tentatives de la part du curé et des syndics, on prend une décision: on fait appel à des spécialistes. Voici ce que nous apprennent les quelques documents conservés aux archives paroissiales. L'instrument est vendu à la communauté catholique polonaise pour l'église Saint-Hyacinthe, située sur la rue LeBreton à Ottawa. Nous ignorons cependant le prix de cette vente convenue entre les deux curés. Le seul détail connu est celui-ci: on donne un montant de 200\$ en commission à la compagnie Lauzon, de la rue Wellington, reconnue pour son magasin d'orgues et de pianos, pour la vente de l'instrument en son nom.

*Un idéal valable permet
d'attendre le moment favorable*

EMBELLISSEMENT DE L'ÉGLISE PAROISSIALE

Un des grands rêves de l'abbé Dumoulin a toujours été de décorer l'église paroissiale de simples mais beaux vitraux. Après quelques années passées dans le nouveau temple paroissial, l'occasion rêvée se présente enfin à lui de mettre ce rêve à exécution.

Un problème imprévu

Les grandes fenêtres à gauche et à droite du maître-autel, situées du côté du soleil couchant, causent un problème certain aux nombreuses personnes qui viennent se rassembler pour l'eucharistie dominicale anticipée du samedi après-midi à 16 heures. En effet, à cette heure du jour, le soleil frappe de plein fouet de ce côté, ce qui s'avère des plus désagréable à supporter. Cela se comprend aisément puisque non seulement le soleil est encore très chaud à cette heure du jour, mais aussi parce qu'il aveugle à n'en pas douter les gens. Reprenons donc les mots même de la missive expédiée à l'archevêque: «corriger une déféctuosité qui cause un embêtement aux fidèles lors des offices»(Voir: *Lettre du 31 mars 1964*).

Que faut-il faire pour remédier à cette déplorable situation de fait ? Quelles mesures peuvent résoudre ce malencontreux état de choses ? Convient-il de mettre des toiles, persiennes, voile d'étoffe... pour amoindrir les rayons du soleil ? Ou bien est-ce à propos de remplacer les vitres claires par d'autres plus sombres ? Le problème n'est pas facile à résoudre. C'est alors que l'abbé Dumoulin fait des recherches pour savoir si une solution possible, en même temps que merveilleuse, ne consisterait tout simplement pas dans l'installation de vitraux.

Premiers vitraux

Après plusieurs consultations et tractations auprès de diverses compagnies et en particulier d'un monsieur Michel Roger de la firme des *Arts sacrés* de Montréal, et après avoir reçu l'avis éclairé du *Comité d'art liturgique du diocèse* qui s'est penché sur différentes solutions possibles et qui a émis sa recommandation, les syndics de la paroisse, Robert Sauriol et Fernand Lécuyer font parvenir une requête en bonne et due forme à S.E. Mgr Lemieux. L'ampleur des travaux exige nécessairement l'approbation de l'archevêque, car il s'agit de l'installation de «442 pieds carrés en verre antique, d'origine européenne» en plus du transport des matériaux et de la taxe fédérale pour un montant de 3 272\$. La permission d'aller de l'avant et de procéder à la réalisation concrète du projet est accordée le 6 avril 1964 par la première autorité diocésaine.

Il s'agit là des premiers pas vers l'atteinte de l'objectif de Monsieur Dumoulin de donner un cachet bien particulier à l'église paroissiale. Nous pouvons déjà souligner que ces deux compositions décoratives translucides en pièces de verre multicolore garnissant les deux grandes baies entourant le maître-autel sont aussi les plus belles de toutes. Elles joueront un double rôle: adoucir la force parfois aveuglante de l'astre du jour et embellir à coup sûr la maison du Seigneur, tout en favorisant le recueillement général.

Devis de l'orgue

Pour les personnes intéressées à cet instrument petit et pourtant bien équilibré, nous en reproduisons ici le devis complet:

jeux réels

Bourdon de pédale de 16 pieds, comportant 32 tuyaux,
 Montre de 8 pieds: 73 tuyaux,
 Salicional de 8 pieds: 85 tuyaux,
 Flûte à cheminée de 8 pieds: 85 tuyaux,
 Dulciane (du 2ième C) de 8 pieds: 73 tuyaux.

L'instrument est donc muni de 348 tuyaux. Ces jeux réels donnent en retour les possibilités suivantes:

grand orgue

Bourdon (du 2ième C) de 16 pieds,
 Montre de 8 pieds,
 Flûte à cheminée de 8 pieds,
 Salicional de 8 pieds,
 Dulciane de 8 pieds,
 Prestant de 4 pieds,
 Flûte d'amour de 4 pieds,
 Dulcet de 4 pieds,
 Nazard 2 pieds et deux-tiers,
 Doublette de 2 pieds.

Sauf pour le Bourdon de 16 pieds que l'on entend sur 49 notes, tous les autres résonnent sur les 61 notes du clavier.

récit

Contre dulciane (du 2ième C) de 16 pieds,
 Flûte à cheminée de 8 pieds,
 Salicional de 8 pieds,
 Dulciane de 8 pieds,

Salicet de 4 pieds,
 Flûte d'amour de 4 pieds,
 Dulcet de 4 pieds,
 Nazard de 2 pieds et deux-tiers,
 Piccolo de 2 pieds,
 Tierce de un pied et trois-cinquième.

Une fois encore sauf pour le 16 pieds que l'on peut entendre sur 49 notes, les autres le sont sur les 61 notes du clavier. Et s'ajoute à cela le: *trémolo*.

pédale

Bourdon de 16 pieds,
 Octave de 8 pieds,
 Violoncelle de 8 pieds,
 Flûte couverte de 8 pieds,
 Dulcet de 4 pieds.

On entend ces sons sur les 31 notes du pédalier.

Mais l'instrument de serait pas complet sans ce que l'on appelle en termes techniques les:

accouplements

Grand orgue à la pédale,
 Récit à la pédale,
 Récit au grand orgue.
 Pédale d'expression à bascule
 Pédale de crescendo avec son indicateur
 On obtient ce...

Voici: je possède actuellement un orgue électronique de marque Baldwin No 5 avec deux cabinets à résonance d'une valeur de \$7,500.00 que je laisserais à un prix inférieur. Il est en excellente condition.

La raison: c'est que j'achète un orgue à tuyaux.

Alors, est-ce que la chose t'intéresse ? Ou connaîtrais-tu quelqu'un que la chose intéresserait ?

Une réponse est attendue avant lundi soir si possible alors que j'ai une réunion des administrateurs de la paroisse.

*Un idéal valable permet
d'attendre le moment favorable*

EMBELLISSEMENT DE L'ÉGLISE PAROISSIALE

Un des grands rêves de l'abbé Dumoulin a toujours été de décorer l'église paroissiale de simples mais beaux vitraux. Après quelques années passées dans le nouveau temple paroissial, l'occasion rêvée se présente enfin à lui de mettre ce rêve à exécution.

Un problème imprévu

Les grandes fenêtres à gauche et à droite du maître-autel, situées du côté du soleil couchant, causent un problème certain aux nombreuses personnes qui viennent se rassembler pour l'eucharistie dominicale anticipée du samedi après-midi à 16 heures. En effet, à cette heure du jour, le soleil frappe de plein fouet de ce côté, ce qui s'avère des plus désagréable à supporter. Cela se comprend aisément puisque non seulement le soleil est encore très chaud à cette heure du jour, mais aussi parce qu'il aveugle à n'en pas douter les gens. Reprenons donc les mots même de la missive expédiée à l'archevêque: «corriger une déféctuosité qui cause un embêtement aux fidèles lors des offices»(Voir: *Lettre du 31 mars 1964*).

Que faut-il faire pour remédier à cette déplorable situation de fait ? Quelles mesures peuvent résoudre ce malencontreux état de choses ? Convient-il de mettre des toiles, persiennes, voile d'étoffe... pour amoindrir les rayons du soleil ? Ou bien est-ce à propos de remplacer les vitres claires par d'autres plus sombres ? Le problème n'est pas facile à résoudre. C'est alors que l'abbé Dumoulin fait des recherches pour savoir si une solution possible, en même temps que merveilleuse, ne consisterait tout simplement pas dans l'installation de vitraux.

Premiers vitraux

Après plusieurs consultations et tractations auprès de diverses compagnies et en particulier d'un monsieur Michel Roger de la firme des *Arts sacrés* de Montréal, et après avoir reçu l'avis éclairé du *Comité d'art liturgique du diocèse* qui s'est penché sur différentes solutions possibles et qui a émis sa recommandation, les syndics de la paroisse, Robert Sauriol et Fernand Lécuyer font parvenir une requête en bonne et due forme à S.E. Mgr Lemieux. L'ampleur des travaux exige nécessairement l'approbation de l'archevêque, car il s'agit de l'installation de «442 pieds carrés en verre antique, d'origine européenne» en plus du transport des matériaux et de la taxe fédérale pour un montant de 3 272\$. La permission d'aller de l'avant et de procéder à la réalisation concrète du projet est accordée le 6 avril 1964 par la première autorité diocésaine.

Il s'agit là des premiers pas vers l'atteinte de l'objectif de Monsieur Dumoulin de donner un cachet bien particulier à l'église paroissiale. Nous pouvons déjà souligner que ces deux compositions décoratives translucides en pièces de verre multicolore garnissant les deux grandes baies entourant le maître-autel sont aussi les plus belles de toutes. Elles joueront un double rôle: adoucir la force parfois aveuglante de l'astre du jour et embellir à coup sûr la maison du Seigneur, tout en favorisant le recueillement général.

réalité du son d'un orgue à tuyaux de bonne qualité, fabriqué par les artisans expérimentés et mondialement connus de la 'Maison Casavant & Frères' de Saint-Hyacinthe au Québec. Cette compagnie n'a plus à faire ses preuves dans le diocèse d'Ottawa. En effet l'orgue de la basilique-cathédrale Notre-Dame d'Ottawa fut le premier orgue fabriqué par cette maison, muni du système électro-magnétique qui fonctionna de façon adéquate, et il y en a plusieurs autres ici et là à travers le diocèse.

Or cet instrument marqué du «Devis d'orgue numéro 205-U/57» de la Maison Casavant Frères Limitée, en date du vingt-et-un mai 1956, semble avoir été accepté tel quel par les autorités compétentes du diocèse et construit en 1957.

En effet, il correspond en tout point à celui que l'on retrouve maintenant dans le jubé de la paroisse Saint-Sébastien. Quel est le prix demandé par les responsables diocésains ? Il saute aux yeux que l'on veut s'en départir à tout prix car on n'en souhaite que 5 000\$. Bien sûr il faut ajouter à cela la somme de 800\$ exigée pour démonter l'orgue au séminaire et le remonter avec le plus grand soin au jubé de l'église. On croirait rêver ! Ce contrat est alloué à la compagnie *J.R. Chagnon*, spécialisée dans la réparation, l'entretien et l'accord d'orgues à tuyaux, située au 1048 du boulevard St-Laurent, à Ottawa. Cette entreprise exige un minimum de cinq jours pour démonter l'orgue et une autre dizaine de jours pour le réinstaller. Pour donner un aperçu du travail exigé, voici les termes du contrat:

1- Défaire l'orgue en entier, pièce par pièce, y compris les deux buffets, grillages, console, moteur-soufflerie.

2- Enlever les tuyaux, certaines parties de ces tuyaux doivent être emballées dans des boîtes, et en ordre, pour chaque jeu.

3- Tout défaire les appuis des tuyaux de chaque sommier, enlever les quatre sommiers, le réservoir à vent, les charpentes, les louves flexibles avec leurs tiges, jusqu'au pneumatique d'expression, trémolo, porte-vent attaché à tous les

sommiers, fixes et mobiles, y compris la console et la soufflerie.

4- Désouder environ 680 fils de la console à l'orgue, de façon ordonnée pour chaque jeu, les numéroter un à un et y inscrire le nom.

5- Une fois l'instrument défait, le tout doit être embarqué dans un camion fermé, recouvert de toiles protectrices.

6- Tout doit être laissé en ordre dans la chapelle du Grand Séminaire.

7- Le transformateur, le démarreur, la boîte automatique et son filage doivent être défaits par l'entrepreneur.

8- Tout l'orgue, une fois rendu à St-Sébastien, doit être placé dans le jubé de l'église, en sûreté et sous la surveillance de l'entrepreneur.

9- Il est très important et même strictement défendu de déménager l'orgue s'il ne fait pas beau à moins de recouvrir chaque pièce d'une toile. »

Installation de l'instrument

Une fois rendu dans l'église Saint-Sébastien, ce noble instrument de musique doit être remonté pièce par pièce. Il ne reste plus à la paroisse qu'à fournir le bois nécessaire à la construction du buffet dans lequel seront placés les nombreux tuyaux.

Il importe maintenant de donner des indications plus détaillées sur cet instrument petit mais intéressant. Soulignons d'abord que l'étendue des deux claviers est de CC à C, soit 61 notes, ou si vous voulez de cinq octaves (un octave comporte 12 notes) et une note, tandis que l'étendue du pédalier est de CCC à G, soit 32 notes, ou si vous voulez de deux octaves et 8 notes, donc jusqu'au sol du troisième octave inclusivement. Jetons donc maintenant un coup d'œil plus précis sur cet instrument.

Devis de l'orgue

Pour les personnes intéressées à cet instrument petit et pourtant bien équilibré, nous en reproduisons ici le devis complet:

jeux réels

Bourdon de pédale de 16 pieds, comportant 32 tuyaux,
 Montre de 8 pieds: 73 tuyaux,
 Salicional de 8 pieds: 85 tuyaux,
 Flûte à cheminée de 8 pieds: 85 tuyaux,
 Dulciane (du 2^{ième} C) de 8 pieds: 73 tuyaux.

L'instrument est donc muni de 348 tuyaux. Ces jeux réels donnent en retour les possibilités suivantes:

grand orgue

Bourdon (du 2^{ième} C) de 16 pieds,
 Montre de 8 pieds,
 Flûte à cheminée de 8 pieds,
 Salicional de 8 pieds,
 Dulciane de 8 pieds,
 Prestant de 4 pieds,
 Flûte d'amour de 4 pieds,
 Dulcet de 4 pieds,
 Nazard 2 pieds et deux-tiers,
 Doublette de 2 pieds.

Sauf pour le Bourdon de 16 pieds que l'on entend sur 49 notes, tous les autres résonnent sur les 61 notes du clavier.

récit

Contre dulciane (du 2^{ième} C) de 16 pieds,
 Flûte à cheminée de 8 pieds,
 Salicional de 8 pieds,
 Dulciane de 8 pieds,

Salicet de 4 pieds,
Flûte d'amour de 4 pieds,
Dulcet de 4 pieds,
Nazard de 2 pieds et deux-tiers,
Piccolo de 2 pieds,
Tierce de un pied et trois-cinquième.

Une fois encore sauf pour le 16 pieds que l'on peut entendre sur 49 notes, les autres le sont sur les 61 notes du clavier. Et s'ajoute à cela le: *trémolo*.

pédale

Bourdon de 16 pieds,
Octave de 8 pieds,
Violoncelle de 8 pieds
Flûte couverte de 8 pieds,
Dulcet de 4 pieds.
On entend ces sons sur les 31 notes du pédalier.

Mais l'instrument de serait pas complet sans ce que l'on appelle en termes techniques les:

accouplements

Grand orgue à la pédale,
Récit à la pédale,
Récit au grand orgue.
Pédale d'expression à bascule
Pédale de crescendo avec son indicateur.

On obtient ces différents sons ou jeux grâce à un mécanisme ingénieux que les artisans de la Maison Casavant décrivent ainsi: «Le tirage des jeux et des accouplements se fait au moyen de dominos placés au-dessus du clavier du récit. »

La console de l'instrument peut être détachée et placée à une certaine distance du buffet. Avec son pédalier elle occupe un espace d'environ cinq pieds et demi carrés selon les mesures de l'époque.

Une soufflerie avec moteur électrique fournit le vent nécessaire au bon fonctionnement de ce bel instrument. Le courant pour le mécanisme de l'orgue est fourni par un transformateur.

L'orgue est donc d'une seule partie et il ne peut pas se diviser à cause de son mécanisme.

Ajoutons enfin que ce magnifique instrument fut livré au Grand Séminaire d'Ottawa sans aucun buffet, c'est-à-dire sans cette grosse boîte que l'on voit et dans laquelle sont placés les 348 tuyaux de l'orgue...

Mais on n'achète pas un tel instrument comme on se procure une paire de souliers. Suite à l'installation de l'instrument par la Compagnie J. R. Chagnon du boulevard Saint-Laurent à Ottawa qui se spécialise dans l'entretien, la réparation et l'accord des orgues à tuyaux, on doit l'accorder.

Comme nous l'avons souligné plus haut, l'instrument ne comporte pas de buffet au moment de l'achat — le buffet est le meuble décoratif servant à renfermer le mécanisme d'un orgue — il faut donc maintenant en prévoir un.

Vente du vieil instrument

Comme Monsieur le Curé a certainement vendu le vieil harmonium des premières années, il s'adresse maintenant à un confrère, Monsieur l'abbé Édouard Landry, curé de la paroisse Saint-Félix-de-Valois, à Chénéville au Québec, dans l'espoir manifeste de lui vendre l'orgue électronique acquis quelques années plus tôt. Écoutons l'Abbé Dumoulin, dans une lettre datée du 2 avril 1969. Dans son style bref et allant directement au point comme d'habitude.

«Mon cher Édouard,

Quomodo vales ? (Comment vas-tu ?) je me souviens de ce qui reste du latin appris autrefois...

J'ai appris que tu voulais vendre ton orgue à tuyaux et acheter un orgue électronique.

Voici: je possède actuellement un orgue électronique de marque Baldwin No 5 avec deux cabinets à résonnance d'une valeur de \$7,500.00 que je laisserais à un prix inférieur. Il est en excellente condition.

La raison: c'est que j'achète un orgue à tuyaux.

Alors, est-ce que la chose t'intéresse ? Ou connaîtrais-tu quelqu'un que la chose intéresserait ?

Une réponse est attendue avant lundi soir si possible alors que j'ai une réunion des administrateurs de la paroisse.

Joyeuse fête de Pâques!

Bonne santé et adios ! (R. Dumoulin, ptre) »

La réponse de l'abbé Landry ne se fait pas attendre. En effet il répond à l'endos même de la lettre reçue de son confrère d'Ottawa pour lui laisser savoir essentiellement qu'il n'est pas encore prêt à procéder à l'achat d'un instrument et que de plus tout dépend du prix demandé. Cette transaction souhaitée par l'abbé Dumoulin ne se réalisera pas.

On trouve ailleurs

Qu'est-il arrivé de l'orgue Baldwin de Saint-Sébastien ? Après quelques vaines tentatives de la part du curé et des syndics, on prend une décision: on fait appel à des spécialistes. Voici ce que nous apprennent les quelques documents conservés aux archives paroissiales. L'instrument est vendu à la communauté catholique polonaise pour l'église Saint-Hyacinthe, située sur la rue LeBreton à Ottawa. Nous ignorons cependant le prix de cette vente convenue entre les deux curés. Le seul détail connu est celui-ci: on donne un montant de 200\$ en commission à la compagnie Lauzon, de la rue Wellington, reconnue pour son magasin d'orgues et de pianos, pour la vente de l'instrument en son nom.

*Un idéal valable permet
d'attendre le moment favorable*

EMBELLISSEMENT DE L'ÉGLISE PAROISSIALE

Un des grands rêves de l'abbé Dumoulin a toujours été de décorer l'église paroissiale de simples mais beaux vitraux. Après quelques années passées dans le nouveau temple paroissial, l'occasion rêvée se présente enfin à lui de mettre ce rêve à exécution.

Un problème imprévu

Les grandes fenêtres à gauche et à droite du maître-autel, situées du côté du soleil couchant, causent un problème certain aux nombreuses personnes qui viennent se rassembler pour l'eucharistie dominicale anticipée du samedi après-midi à 16 heures. En effet, à cette heure du jour, le soleil frappe de plein fouet de ce côté, ce qui s'avère des plus désagréable à supporter. Cela se comprend aisément puisque non seulement le soleil est encore très chaud à cette heure du jour, mais aussi parce qu'il aveugle à n'en pas douter les gens. Reprenons donc les mots même de la missive expédiée à l'archevêque: «corriger une défectuosité qui cause un embêtement aux fidèles lors des offices»(Voir: *Lettre du 31 mars 1964*).

Que faut-il faire pour remédier à cette déplorable situation de fait ? Quelles mesures peuvent résoudre ce malencontreux état de choses ? Convient-il de mettre des toiles, persiennes, voile d'étoffe... pour amoindrir les rayons du soleil ? Ou bien est-ce à propos de remplacer les vitres claires par d'autres plus sombres ? Le problème n'est pas facile à résoudre. C'est alors que l'abbé Dumoulin fait des recherches pour savoir si une solution possible, en même temps que merveilleuse, ne consisterait tout simplement pas dans l'installation de vitraux.

Premiers vitraux

Après plusieurs consultations et tractations auprès de diverses compagnies et en particulier d'un monsieur Michel Roger de la firme des *Arts sacrés* de Montréal, et après avoir reçu l'avis éclairé du *Comité d'art liturgique du diocèse* qui s'est penché sur différentes solutions possibles et qui a émis sa recommandation, les syndics de la paroisse, Robert Sauriol et Fernand Lécuyer font parvenir une requête en bonne et due forme à S.E. Mgr Lemieux. L'ampleur des travaux exige nécessairement l'approbation de l'archevêque, car il s'agit de l'installation de «442 pieds carrés en verre antique, d'origine européenne» en plus du transport des matériaux et de la taxe fédérale pour un montant de 3 272\$. La permission d'aller de l'avant et de procéder à la réalisation concrète du projet est accordée le 6 avril 1964 par la première autorité diocésaine.

Il s'agit là des premiers pas vers l'atteinte de l'objectif de Monsieur Dumoulin de donner un cachet bien particulier à l'église paroissiale. Nous pouvons déjà souligner que ces deux compositions décoratives translucides en pièces de verre multicolore garnissant les deux grandes baies entourant le maître-autel sont aussi les plus belles de toutes. Elles joueront un double rôle: adoucir la force parfois aveuglante de l'astre du jour et embellir à coup sûr la maison du Seigneur, tout en favorisant le recueillement général.

Entrefilet

Tant qu'à apporter des changements dans le sanctuaire, on profite de l'occasion offerte par le changement des vitres pour réaliser un autre projet. Un mur de céramique derrière le maître-autel donnera un aspect très différent au chœur du temple paroissial.

Des paroissiens travaillent dans le domaine de la céramique. Ces artistes concepteurs et réalisateurs ont-ils pris les devants pour suggérer ce projet ? Nous n'en savons trop rien, mais toujours est-il que la demande d'exécution des travaux se retrouve bel et bien dans la lettre du 31 mars 1964 soumise à l'approbation de Mgr Lemieux et est accordée en même temps par l'archevêque qui ne se fait pas prier. La dépense est évaluée approximativement à 750\$.

Verrière du jubé

La poursuite d'un objectif envié suppose la disposition à attendre patiemment les occasions propices à sa mise en œuvre, étape après étape. Après une quinzaine d'années, une autre partie du grand projet prend forme. Cette fois, il s'agit d'installer des vitraux au jubé de l'église.

Après avoir soumis un projet proposé en 1979 par le *Studio Lubber's*, la compagnie *Rishworth Glass* fait parvenir aux dirigeants de la paroisse une estimation du coût, leur rappelant que le prix des vitraux a récemment augmenté de 60%. Il s'agit d'un travail de 480 pieds carrés. La demande d'approbation est expédiée au Chapitre métropolitain. Monsieur Dumoulin possède maintenant un allié de taille siégeant à ce conseil en la personne de l'abbé Laurent Tessier, son vicaire dominical.

Voici la réponse du conseil des chanoines d'Ottawa en date du 11 mai 1979. Nous la reproduisons ici.

«Il me fait plaisir de vous aviser qu'à leur réunion tenue le 10 du courant, les membres du Chapitre métropolitain ont approuvé votre requête du 20 avril dernier, en vue de l'ins-

tallation de verrières dans la galerie de votre église au coût de \$13,440, afin de parachever le plan initial des verrières de l'église Saint Sébastien.

Avec nos meilleurs vœux de succès. »

La signature est celle du vicaire dominical, c'est-à-dire de Monsieur l'abbé Laurent Tessier qui occupe le poste de procureur diocésain. On ne peut le cacher, il existe une belle complicité entre ces deux amis.

Cette lettre nous renseigne pour la première fois au sujet du plan élaboré quinze ans plus tôt par Monsieur l'abbé Dumoulin pour améliorer l'atmosphère de recueillement et de prière dans l'église. Il faut donc s'attendre à des démarches ultérieures allant dans le même sens afin de compléter le projet déjà bien avancé.

Souignons en passant que la soumission de la compagnie Rishworth est retenue non seulement parce qu'elle est la moins élevée, mais qu'en outre la compagnie offre gracieusement les verrières au-dessus des portes d'entrée de l'église. Le nom du saint patron paroissial y sera inscrit.

Fenêtres latérales

En homme avisé, l'abbé Dumoulin a eu le temps de créer des liens avec les dirigeants de la compagnie Rishworth au cours des deux mois requis pour la réalisation et la pose des vitraux du jubé. Un autre projet a surgi dans son esprit: les verrières latérales de la nef.

Une fois de plus, le projet du curé est dirigé vers Monsieur Laurent Tessier, devenu chanoine, pour l'acceptation requise. La même compagnie offre maintenant un vitrail gratuit. Voici la lettre du curé en date du 30 août 1979.

«Monsieur le chanoine,

re: verrières de l'église St-Sébastien d'Ottawa

Nous sollicitons votre approbation pour l'installation de verrières dans les côtés de la nef de l'église: soit 8 grandes fenêtres de chaque côté au coût de \$7,600.00 par *Rishworth Glass Limited* d'Ottawa. Il est entendu que c'est du verre antique (*stained glass*). Le tout dans le plomb. »

La lettre se poursuit par l'addition d'un post scriptum.

«La compagnie Rishworth fait don d'une fenêtre complète au coût de \$500.00. Beau geste de sa part. »

L'approbation sollicitée est accordée le jour même de sa rédaction, le 30 août 1979, par le procureur diocésain.

On pourrait croire qu'avec l'ajout de ces huit verrières le plan ou vision originale du curé fondateur est enfin réalisé en entier. Mais il faut vite se rendre à l'évidence que tel n'est pas le cas. En effet, dès le 15 janvier 1980, ce qui semble une dernière étape voit le jour.

Entrée latérale et sacristie

Une fois de plus, le comité paroissial des finances, sous la responsabilité de son président achemine la lettre suivante aux responsables de l'approbation des projets du genre de la Corporation épiscopale catholique romaine d'Ottawa.

«Suite à une assemblée du Comité des finances de la paroisse tenue au presbytère le 16 (la lettre est pourtant datée du 15) janvier 1980, il a été décidé d'adresser une demande pour l'installation de 83.43 pieds carrés de vitraux (*stained glass*) pour terminer l'ensemble de l'installation déjà accompli dans l'église par la *Compagnie Rishworth Glass Ltd.*, d'Ottawa au prix de \$2,900.00.

«La paroisse possède les revenus nécessaires pour faire face à cette dépense que nous considérons comme nécessaire.

Bien vôtre,
Fred Trottier, président. »

Rien de surprenant que la demande adressée ainsi aux autorités diocésaines compétentes reçoive une fois de plus la sanction demandée. Elle est accordée dès le 17 janvier.

Comme aucune précision supplémentaire n'est fournie, nous en sommes venus à la conclusion que ce dernier projet n'était autre que le changement des fenêtres de la sacristie, de l'entrée latérale est, donnant accès à la fois au presbytère et à l'église, ainsi que le changement des vitres des portes intérieures du vestibule d'entrée.

Cette fois, tout est complété à la plus vive satisfaction de l'abbé Dumoulin. Sa vision d'ensemble a été mise en œuvre et conduite à bon terme. Certains pourront sans doute déclarer que les vitraux n'étaient pas une absolue nécessité! Nous devons en toute honnêteté en convenir.

Cependant, comme un auteur l'a si bien dit «Ce n'est pas parce qu'on peut 'célébrer le Dieu des chrétiens dans une cabane de planches au fond d'un bidonville' qu'il faut à tout prix condamner les vitraux de Chartres, le chant grégorien, une cantate de Bach ou une messe de Mozart. La foi chrétienne a besoin d'un climat lorsqu'elle veut se traduire en prières.» Telle était à coup sûr la conviction profonde de Monsieur Dumoulin.

*Vous serez mes témoins
... jusqu'aux extrémités
de la terre. (Actes 1, 8)*

ON FÊTE MONSIEUR LE CURÉ

L'année 1963 marque le vingt-cinquième anniversaire d'ordination sacerdotale de l'abbé Raoul Dumoulin. Est-ce que les paroissiens se souviendront de cet événement important dans la vie de tout prêtre diocésain ou religieux ?

Préparatifs de la fête

Les syndics maintenant en fonction, à savoir Messieurs Rosaire Sauvé, Fernand Lavergne et J.-René Jutras n'ont pas fait l'erreur impardonnable d'oublier cet anniversaire. Mais comme leur rôle n'est pas de tout faire par eux-mêmes, ils se sont assurés le concours à la fois généreux et dévoué des diverses organisations paroissiales. Il importe de nommer en particulier la section paroissiale de la Fédération des femmes canadiennes-françaises placée sous la direction de Mme Léo Dupont.

Comme le Délégué apostolique, S.E. Mgr Sebastiano Baggio, a toujours manifesté son soutien à la paroisse, on ne manque pas de l'inviter. Il serait intéressant, pense-t-on, d'avoir quelques-uns de ses confrères de classe. On prend donc contact avec certains d'entre eux qui pourront participer à la fête.

La cérémonie liturgique

Voici le résumé de la célébration paroissiale tel que rapporté dans le journal *Le Droit* du 26 juin 1963 en page dix-sept.

«Récemment, les paroissiens de St-Sébastien d'Ottawa fêtaient le 25^e anniversaire de l'ordination sacerdotale du curé-fondateur de leur paroisse, l'abbé Raoul Dumoulin. Une messe solennelle d'action de grâces fut célébrée par le curé qui était assisté comme diacre et sous-diacre par deux confrères d'ordination les abbés Horace Légaré, curé de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc d'Ottawa, et Gaston Croteau, curé-fondateur de la nouvelle paroisse Ste-Geneviève d'Ottawa. L'abbé Georges-Arthur D'Aoust, directeur de la Société d'Adoption de Hull et aumônier à Ville-Joie Ste-Thérèse de Hull, a prononcé le sermon de circonstance dans lequel il a loué le rôle du prêtre.

L'éclat de la fête était rehaussé par la présence de Son Excellence Mgr Sebastiano Baggio, délégué du St-Siège au Canada et parrain de la paroisse. Mgr Baggio était assisté au trône par Mgr Adéodat Chaloux, p.d., curé de la paroisse Ste-Bernadette de Hull, et par l'abbé Émile Vézina, curé de la paroisse voisine, Notre-Dame-de-la-Présentation. L'abbé Jean-Robert Hamel, secrétaire de langue française à la délégation apostolique, agissait comme cérémoniaire et était assisté dans ses fonctions par l'abbé Laurent Tessier. Celui-ci est professeur au Petit séminaire diocésain d'Ottawa et vicaire dominical de la paroisse St-Sébastien, car il aime rendre service à Monsieur Dumoulin. Une certaine complicité de bon aloi existe entre les deux.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. Grégoire Farrell, maître de chapelle, a chanté pour la circonstance la messe en l'honneur de Ste-Jeanne d'Arc à deux voix égales de Nibelle. Mlle Marie-Antoinette Vézina accompagnait à l'orgue pour l'occasion.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le Délégué apostolique a voulu avant son départ, transmettre publiquement au curé Dumoulin, ses félicitations et vœux personnels, et adresser un message paternel aux paroissiens, soulignant particulièrement la sollicitude et la bonté avec laquelle Sa Sainteté le Pape Jean XXIII avait, durant son court mais combien glorieux pontificat, évoqué la mission apostolique du pasteur et l'esprit d'amour et de soumission à son égard qui devait animer les fidèles. »

Heureusement que ce rapport de la célébration nous est parvenue, car nous n'aurions aucune trace de cet événement pourtant mémorable dans la vie d'un prêtre.

Le banquet

Après la cérémonie religieuse, la paroisse offre un banquet en l'honneur du curé dans la salle paroissiale. En cette heureuse circonstance, le curé est entouré de son père, M. Joseph Dumoulin, ainsi que de Mlles Patricia et Léonie Dumoulin, sœurs du curé, ainsi que de son frère M. Yvon Dumoulin et de son épouse.

Lors de ce repas de réjouissances, «les hommages et vœux des paroissiens furent adressés au curé Dumoulin par M. Louis-Philippe Barrette, directeur du Cours terminal à la Commission des écoles séparées d'Ottawa. M. Grégoire Farrell, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste de l'Ontario, remit au curé la bourse offerte par les fidèles de sa paroisse et à laquelle avaient aussi contribué largement la section locale de la Société St-Jean-Baptiste et la section St-Sébastien de la Fédération des femmes canadiennes-françaises. »

Suite à ces hommages, c'est au tour d'un représentant du clergé d'Ottawa de s'adresser à l'assemblée. «Dans le message qu'il adressa au nom de Mgr l'Archevêque, l'abbé Émile Vézina s'est plu à faire l'éloge des mérites du curé Dumoulin, plus particulièrement au cours des quatre années qui se sont écoulées

depuis son accession à la cure de St-Sébastien, paroisse qu'il a eu la lourde charge de fonder et d'organiser.»

Bien sûr, la fête ne pouvait se terminer sans que le jubilaire adresse lui-même la parole aux personnes venues souligner son anniversaire. Voici comment le journal *Le Droit* rapporte la chose: «Pour clôturer la fête, le curé Raoul Dumoulin, vivement ému par les nombreux témoignages d'estime et de vénération reçus à l'occasion de ce 25^e anniversaire de sacerdoce, a tenu à dire sa reconnaissance non seulement à ceux qui avaient été les artisans du succès de cette fête organisée en son honneur, mais aussi à sa famille qui l'avait préparé à son sacerdoce et à ses nombreux parents et amis qui avaient accepté de s'associer à cette fête ou qui lui avaient adressé leurs vœux à l'occasion de cet anniversaire. »

*Il faut rendre à César ce
qui appartient à César, et à
Dieu ce qui appartient à Dieu.*

VERS SES CINQUANTE ANS DE SACERDOCE

En 1981, S.E. Mgr Joseph-Aurèle Plourde est conscient que la santé de l'Abbé Dumoulin commence à faiblir. Le 5 mai il rencontre donc le curé de Saint-Sébastien pour discuter de la possibilité de le nommer ailleurs dans un poste qui conviendrait mieux à ses forces déclinantes.

Le jour suivant, il lui fait parvenir cette lettre:

«Il y a un poste possible que j'ai oublié de vous mentionner hier.

Je crois que le *Centre d'Accueil Champlain* accepterait de vous accueillir comme résident et aumônier.

Ce poste vous assurerait un travail tant et aussi longtemps que votre santé vous permettrait de dire la messe et de confesser, sans limite d'âge. Et il serait peut-être plus facile de vous adapter à ce nouveau ministère maintenant que dans quatre ans. »

On voit donc qu'il a nettement été question de retraite ou de travail à temps partiel dans la rencontre que les deux hommes ont eue la veille. L'archevêque poursuit:

«Comme il n'est jamais facile pour un évêque de parler retraite à un prêtre qui a rendu tant de bons services au diocèse, je profite de cette lettre pour vous remercier d'avoir rendu notre échange, non seulement facile mais agréable.

Cette information n'est, en réalité, qu'une information que vous pourrez considérer devant Dieu.

Merci encore pour votre compréhension... »

Sans doute après avoir prié et songé aux propositions de son Évêque, l'abbé Dumoulin décide de continuer à travailler à la paroisse qu'il a fondée et qu'il a tant aimée et continue d'aimer.

Cinquantième anniversaire

En 1988, Monsieur l'abbé Raoul Dumoulin célèbre le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Les paroissiens ne veulent pas laisser cet événement important dans la vie d'un prêtre sans le souligner dignement, ils sont bien attachés à leur digne curé.

Un comité d'organisation est donc mis sur pied pour la préparation de cet anniversaire digne de mention. On ne saurait pourtant fêter un tel anniversaire sans la présence de l'Archevêque ou de son représentant. On s'adresse donc au premier pasteur du diocèse, dans une lettre du 15 décembre 1987. Il vaut la peine que nous la reproduisions ici de façon intégrale.

«Excellence,

Notre curé a été ordonné prêtre le 19 juin 1938. Les paroissiens de Saint-Sébastien l'apprécient trop pour passer cet événement majeur sans rien faire. Ils désirent souligner et célébrer ses 50 ans de sacerdoce le dimanche, 17 avril prochain lors de la messe de midi qui sera suivie d'une réception au sous-sol de l'église.

Nous apprécierions votre présence à cette cérémonie et à la réception. Si vos fonctions vous retiennent ailleurs nous

serons heureux d'accueillir votre représentant Monseigneur Gilles Bélisle.

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion, je demeure,
Votre tout dévoué, »

Et Monsieur Raymond Thibault, du comité des fêtes, signe la lettre.

La réponse de l'Archevêque ne se fait pas attendre. Mgr Joseph-Aurèle Plourde connaît bien et apprécie beaucoup ce prêtre de son diocèse. En effet, dès le 18 décembre il répond avec le plus grand empressement à Monsieur Thibault.

«Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre aimable invitation à célébrer les 50 ans de sacerdoce de votre dévoué curé, M. l'abbé Raoul Dumoulin, le 17 avril prochain.

Il me fera grand plaisir de célébrer l'Eucharistie et de prendre part à la réception qui suivra.

Que l'Enfant-Dieu bénisse d'une façon toute spéciale votre grande famille paroissiale.

Fraternellement en N.-S.

+Joseph-Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa »

La fête a donc lieu comme prévu, S.E. Mgr l'Archevêque y prononce l'homélie de circonstance. C'est à cette occasion mémorable que le Comité d'organisation décide de remettre au curé une plaque commémorative de belle venue rappelant l'événement souligné. On y retrouve un portrait du curé, très bien réussi, ainsi que l'inscription suivante:

«Cette plaque anniversaire fut présentée lors de la messe commémorative fêtant le cinquantenaire de sacerdoce du révérend Raoul Dumoulin. Ce memento fut donné par les fidèles en guise de remerciement pour avoir été leur guide spirituel depuis la fondation de la paroisse le 10 juin 1959 ».

Quand on a consacré cinquante ans de sa vie au service du Seigneur dans la prêtrise, il va sans dire que le poids des années commence sérieusement à se faire sentir. Même si, grâce à Dieu, l'abbé Dumoulin a joui d'une excellente santé pendant la plus grande partie de ses années de service à Saint-Sébastien, l'année de son cinquantième anniversaire commence à faire paraître «des ans l'irréparable outrage» comme le souligne un auteur classique. Il est temps, en haut lieu, de songer de façon sérieuse à trouver un éventuel remplaçant.